

Sujet : [INTERNET] Projet industriel eolien de Saint Quentin et Saint Laurent

De : Pascale Marq <

Date : 16/09/2021 16:56

Pour : pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr

Ci joint mon courrier à ajouter à l'enquête publique en mairie de Pouilly-sur-Loire

Je vous remercie par avance

Bien cordialement

Pascale MARQ

Maire de Ménétréol-sous-Sancerre

— Pièces jointes : —

eoliennes .docx

30 octets

Monsieur Yves Gallois
Commissaire Enquêteur
Mairie de Pouilly sur Loire
58150 POUILLY SUR LOIRE

Sancerre, le 15 septembre 2021

Transmis par voie électronique à l'adresse : pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr

Objet : Enquête publique complémentaire sur le projet éolien industriel « Vents de Loire » à Saint Quentin sur Nohain et Saint Laurent l'Abbaye.

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je me permets d'intervenir dans le dossier du projet éolien industriel de « vent de Loire ».

Maire d'un village du Sancerrois, Ménétréol-sous-Sancerre, dont les paysages sont en cours de classement, s'est engagé comme le reste du Sancerrois dans des démarches visant à la protection et la valorisation de ses paysages. En effet, notre village, engagé dans une démarche pour l'Unesco, un SPR (site Patrimonial remarquable), un classement de site inscrit et on l'espère un projet de « Réserve de biosphère » qui engloberait les deux rives de la Loire entre Pouilly-sur-Loire et Cosne-sur-Loire, doivent voir le jour.

La Nièvre et les villages bordant la Loire bénéficient d'une vue imprenable sur notre territoire du Sancerrois, avec très probablement les plus belles vues sur la Loire et les collines de Sancerre. En retour, Le Cher et les villages du bord de Loire, mais aussi bien au-delà, profitent d'avoir une vue imprenable sur le cosnois et le Pouillysois, mais aussi jusqu'au Morvan par temps clair.

Près de 15 km en amont des rives de Loire les vues sont imprenables et notre champ visuel s'étant bien au-delà des 30kms par notre position en Hauteur. En effet, au point d'inflexion de la route D955 au-dessus de Sarry à Veaugues, soit à 32 km, nous profitons de la vue sur les éoliennes de Pougny.

En effet, il y a trois ans nous avons vu émerger du côté de la Nièvre un projet étonnant par son impact dans le paysage, 12 éoliennes, les plus hautes d'Europe, en ligne droite, en face de nos plus belles vues sur vos territoires sans avoir pu même donner un avis. (Puisqu'en dehors des 15kms réglementaires)

Cet impact dans le paysage, accompagne désormais tous les cônes de vue qui devaient être protégés, mais comme notre paysage ne s'arrête pas à la frontière naturelle qu'est la Loire, notre regard profite aussi de votre belle région et à mon grand regret de ces 12 tours d'éoliennes. Et nous espérons n'en voir aucune de plus et de préserver notre Belvédère vers l'Est.

Il est important de préserver des zones vierges dont le paysage n'est pas atteint par des édifices aussi impactant dans le paysage, et c'est notre souhait de territoire pour le sancerrois, mais comme je viens de vous le faire remarquer notre regard profite de votre paysage encore plus, du fait de notre géographie et de ses reliefs dominants par rapport aux paysages de la Nièvre.

En effet, lorsque vous descendez la France en provenance de la Belgique, le Sancerrois est le premier relief caractéristique, et à ce sujet, notre position en hauteur rend l'impact des éoliennes de l'autre côté de la rive, bien plus marquant que sur un espace plat, et les simulations sur Photoshop ne retranscrivent pas cet état de fait. Le périmètre d'impact n'est pas 15 km mais bien 30km voir plus de nuit.

De jour, les éoliennes qui se sont installées sont visibles à plus de 15 km sur la route de bourges, soit près de 32kms de distance du site de Pougny et la nuit leur impact est encore plus grand car dès Jussy-le-Chaudrier à 35km ces points lumineux dans la nuit sont visibles. Ils sont une agression visuelle qui me semble intolérables dans des paysages qui vont être classés. Le plus impactant est lorsque vous descendez la Cuesta en revenant de Menetou Ratel sur la route touristique des vignes, et l'arrivée sur Sancerre par la route D955. Plus aucunes photographies ne sont possibles sans prendre en images les éoliennes dans le fond de la butte de Sancerre.

Quant à Ménétréol-sous-Sancerre, dont je suis le maire, toutes les vues imprenables sur la vallée de la Loire, sur les hauteurs bénéficient d'un paysage de champ d'éolienne qui me sont toujours aussi désagréables et il ne m'est pas imaginable d'en voir encore apparaitre d'autres sur Saint Quentin et Saint Laurent.

Il est donc de mon rôle d'élus de vous apporter mon regard sur ce nouveau projet, que je vois avec un œil mauvais. De plus, j'aurais aimé que cette solution d'énergie dite « propre » soit une solution à nos problématiques d'Energie. Pourtant, toutes les études nous montrent que le rapport cout d'installation/ retour sur investissement sont mauvais et que leurs impacts environnementaux ne sont pas si vierges qu'on peut le dire.

En plus d'être Maire de ma commune, je suis peintre et paysagiste, et je réclame au droit de pouvoir encore profiter de zone vierge de tout impact fort dans le paysage de la technologie humaine. Semer des éoliennes dans le paysage partout aux grés des opportunités des promoteurs, qui ont toujours des arguments de poids auprès des politiques locales est pour moi un non-sens. Notre territoire a fait le choix de protéger ses paysages et les défendre pour le bien de tous.

Je reste bien sûr à votre disposition pour en parler.

Veillez agréer Monsieur le commissaire enquêteur, mes salutations distinguées

Pascale MARQ.

MAIRE

